



Strasbourg, le 31 mars 2023

THB-GRETA(2023)LD47

(cf. point 34 du projet d'ordre du jour de la 47ème  
réunion)

# **GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)**

---

## **47ème réunion du GRETA**

Strasbourg, 27-31 mars 2023  
Ouverture à 09 :30

Agora, salle G.02

## **LISTE DES DECISIONS**

---

- Point 1 Ouverture de la réunion et bienvenue de la part de Mme Marja Ruotanen, Directrice générale de la démocratie et de la dignité humaine
- Point 2 Déclaration solennelle par les nouveaux membres du GRETA
- Point 3 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 4 Rapport oral du Bureau *ad interim* et tour de table avec de nouvelles informations des membres du GRETA
- Point 5 Questions administratives et budgétaires
- Point 6 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 7 Élection du/de la Président(e) et des Premier/Première et Second(e) Vice-Président(e)s du GRETA

Le GRETA a élu, pour un mandat de deux ans, les membres suivants de son Bureau :

- Mme Helga Gayer, Présidente (deuxième mandat)
- Mme Antoaneta Vassileva, Première Vice-Présidente (deuxième mandat)
- M. Sergey Ghazinyan, Second Vice-Président (premier mandat).

- Point 8 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Azerbaïdjan

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 9 2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Estonie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 10 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Pologne

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 11 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Serbie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 12 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Slovénie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 13 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Espagne

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 14 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Islande

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 15 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur les Pays-Bas

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 16 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Suède

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 17 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Andorre

Point 18 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Hongrie

Point 19 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Italie

Point 20 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Lituanie

Point 21 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Grèce

Point 22 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Macédoine du Nord

Point 23 Préparation du 4<sup>e</sup> cycle d'évaluation de la Convention par le GRETA

Point 24 Projet de 12<sup>e</sup> rapport général sur les activités du GRETA

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu de fournir des commentaires écrits avant le 13 avril 2023, et d'approuver le rapport final par le biais d'une procédure écrite.

- Point 25 Préparation des prochaines visites d'évaluation
- Le GRETA a approuvé la liste révisée des visites et des rapporteurs en 2023.
- Point 26 Suivi de la 31ème réunion du Comité des Parties
- Point 27 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties et informations supplémentaires soumises à la suite de ces rapports
- Point 28 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Le GRETA a discuté des informations concernant le projet de loi du Royaume-Uni sur l'immigration illégale et a décidé de publier une déclaration exprimant sa préoccupation quant à ses dispositions relatives aux victimes de la traite des êtres humains, qui vont à l'encontre des obligations fondamentales découlant de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.
- Point 29 Activités relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA
- Point 30 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 31 Dates des prochaines réunions
- Le GRETA a confirmé les dates de sa 48<sup>e</sup> réunion et a convenu des dates de sa 49<sup>e</sup> réunion ainsi :
- 48<sup>e</sup> réunion : 26-30 juin 2023  
49<sup>e</sup> réunion : 13-17 novembre 2023
- Point 32 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 48<sup>e</sup> réunion
- Point 33 Questions diverses
- Point 34 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 47<sup>e</sup> réunion